

#129
NOV./DÉC. 2017



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



• **LES GROUPES DE TRAVAIL CITOYENS** : participez selon votre intérêt

• **MÉMOIRE** : 1917-2017, le centenaire de la création de l'ARAC

• **COUVERTURE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE** : une démarche collective ?

4-10 Retour sur images12-13 Travaux14-15 **LES GROUPES DE TRAVAIL CITOYENS**16-17 AGENDA détachable18-19 Conseil municipal du 2 octobre20-21 **MÉMOIRE : les 100 ans de l'ARAC**22 L'Université du Temps Libre en Pays de Limours24-25 **Couverture Santé Complémentaire
avec le CCAS**27 Infos diverses28 Le compteur LINKY...30 Mots-croisés, par Claude Guillemin

Le bulletin municipal est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression
selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER** Photo édito : **Daniel BROCHIER**
Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM**

Ont participé également à ce numéro : Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST,
Élisabeth LE BOULANGER, Marc PRABONNAUD, Stéphane MIOT, Dominique BINET,
Jean-Paul GRUFFELLE, Mélanie LEFÈVRE, Chrystelle HISEL, les membres du C.C.A.S.,
Hélène POUZOULLIC, Danielle MEURISSET, Claude GUILLEMIN, Pierre PRUNETTA,
Diane DE SAINT-LÉGER, Maryleine MARCAULT, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles
de ce bulletin, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°129

Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES

ISO 14001

Imprim'vert

Print'environnement

FSC

PEFC France



La commune, territoire de France

Ce titre était celui du congrès national des Maires Ruraux de France, le mois dernier, qui sonnait comme un rappel, à qui veut l'entendre, que la France est un écosystème fait de territoires de projets.

La commune en est la première cellule, la base de vie de cet organisme complexe.

L'État, en supprimant la Trésorerie de Limours, en ayant retiré son aide en ingénierie aux communes, en les noyant dans des intercommunalités qui risquent demain de **prendre les décisions qui vous concernent sans aucune prise en compte de votre environnement ni de vos spécificités**, l'État perpétue les désertifications et accentue les concentrations inhumaines.

Au congrès national des Maires Ruraux de France, j'interpellerai ainsi la Ministre Jacqueline Gourault, qui réagissait à nos revendications en nous promettant de la stabilité, là où nous avons besoin au contraire de mouvement, d'innovation et de développement :

"Nous créons, nous inventons et nous avons besoin de soutien dans nos projets. il faut changer de regard sur la "ruralité", nos villages ne sont pas des musées !"

Espérons que le message ait été entendu, car, si une pause est promise dans les réformes de l'organisation territoriale, on entend déjà le bruit sourd du rouleau compresseur prêt à passer le dernier coup fatal sur la tête des communes.

On aime ou l'on aime pas ses conseillers municipaux, mais voilà bien le dernier rempart avant la disparition de votre libre arbitre, de la participation et de la prise que vous pouvez avoir sur les projets locaux.

J'ai lu la surprise dans vos yeux quand je vous ai indiqué qu'il suffisait, dans notre Communauté de Communes, que trois communes se mettent d'accord, pour que les onze autres n'aient plus qu'à accepter leur décision.

Que pourrions-nous choisir, selon vous, pour notre territoire demain ?

Ne croyez-vous pas, qu'au lieu de fixer des seuils de population, le législateur ne ferait pas mieux de **penser en "territoires de projets"** ? Des territoires correspondant à des réalités géographiques et économiques, des territoires où les citoyens sont enclins à coopérer, ou des synergies sont presque naturelles...

Le premier échelon, **la commune, est essentielle** dans cette construction : elle est **le lieu où l'on peut encore s'écouter et s'associer véritablement**.

La mobilisation des Maires Ruraux, comme la rédaction d'une "constitution municipale" visent à réveiller notre voix dans nos communes, cette voix qui, peut-être, saura défendre ce qu'un territoire construit et ce qu'il inventera demain... peut-être.

Yvan LUBRANESKI

Maire des Molières

Président des Maires Ruraux de l'Essonne





4 septembre : Rentrée des classes

Les enfants du Groupe Scolaire Anne Frank ont repris le chemin de l'école, pour découvrir leur nouvelle classe et maîtresse, et bien sûr retrouver leurs camarades.

Cette rentrée fut marquée par la visite à l'école de notre nouvelle députée **Marie-Pierre RIXAIN** qui a déjeuné au restaurant scolaire avec les enfants, Dominique BINET, maire-adjointe aux écoles, et Yvan LUBRANESKI, maire. Ce dernier mange avec les enfants une fois par semaine depuis déjà quelques mois.



6 septembre : Visite d'une **délégation chinoise**

Dans le cadre des échanges internationaux promus par l'**Association des Maires Ruraux de France**, rencontre avec une délégation d'élus d'un arrondissement rural de la ville de Pékin.

Au programme, nos pratiques de part et d'autre en termes d'emploi, de développement économique, de mobilité, de démocratie locale... De grandes disparités entre la France et la Chine sur ces sujets. Un arrondissement rural administre le quotidien de 300 000 habitants là-bas.

Nos invités sont repartis avec quelques produits locaux, notamment du miel de notre apiculteur des Molières, Julien PERRIN, acheté à l'épicerie du village, ainsi que des pâtes de la famille LAFOUASSE, agriculteurs à Pecqueuse.



9 septembre : Projection du film "*Seul sur Mars*"

La météo peu clémente cette année ne nous a pas permis la projection en plein air du film choisi par les enfants de l'école élémentaire, sur proposition du **Conseil Municipal des Enfants**.

C'est donc au Paradou qu'elle s'est déroulée, petits et grands ont pu apprécier le spectacle au chaud, installés sur des transats avec barbe-à-papa et pop-corns de la **Caisse des Écoles**.



10 septembre : Forum des **Associations**



Le forum des Associations s'est tenu à l'**Espace Culturel & Associatif** pour la première fois.

Les Moliérois ont pu découvrir les différentes activités proposées dans notre village et s'inscrire pour la saison 2017-2018.



16 septembre : Journées Européennes du Patrimoine : **Atelier tarare - restauration de l'outil**

Organisé par les *Amis de l'Église Sainte Marie-Madeleine des Molières*, dans le cadre des journées européennes du Patrimoine, cet atelier a été animé par Michel Girard, ancien boulanger. Au programme : **démonstration** et explications.



23 septembre : Sortie à Amiens

C'était en septembre,

Dans la chanson, les oliviers baissent les bras, les raisins rougissent du nez et le sable est devenu froid, mais ce 23 septembre là, dans le car qui nous menait à Amiens, nous voulions tous en découler avec l'amertume de l'automne.

Le temps d'une journée sous un soleil généreux, quel programme !

Première escale : les Hortillonnages, espace serein et préservé loin des bruits de la cité. On s'y promène en barques à cornets silencieuses entre parcelles fleuries, petits jardins extraordinaires, saules pleureurs plus que centenaires, canards et poules d'eau indifférents aux installations contemporaines essaimées tout au long du circuit.

Puis nos pas nous mènent sur le parvis de la cathédrale Notre Dame. Clarté, perfection, harmonie des proportions, chacun est saisi par ce bijou de lumière et de majesté. Nos guides sont brillantes et intarissables sur l'histoire de cet édifice gothique exceptionnellement préservé du temps et de ses colères.

Vient le temps de la pause, le restaurant « le Quai », point d'orgue de cette matinée de découverte, nous séduit unanimement par la qualité de son accueil et par ses spécialités picardes délicieuses et inventives.

Dernière exploration, toujours accompagnés de nos guides aux commentaires éclairés et ludiques, toujours sous le soleil, le quartier Saint-Leu et ses petites maisons aux façades colorées, ses échoppes d'artisans et de brocanteurs et ses nombreux cafés et restaurants qui séduisent les promeneurs.

Il faut certes à présent parler du retour et de la fin de cette merveilleuse journée tous ensemble mais qu'importe, Amiens reste pour la majorité d'entre nous une ville de flânerie où il fera bon se perdre à nouveau.

Une invitation au voyage en Somme !

Élisabeth LE BOULANGER
 Conseillère Municipale déléguée aux Aînés



30 sept / 1er oct. et 7-8 octobre : Hélium Parcours d'Artistes 2017

À l'occasion de ce 13ème Parcours d'Artistes en Vallée de Chevreuse de l'association **Hélium**, nous avons pu accueillir et apprécier 5 artistes à l'**Espace Culturel & Associatif** :

BUS, peintre, **Caroline LEITE**, sculpteur-photographe, **Bertrand PEYROT**, peintre, **Caroline RÉGNAULT** et **Christophe RENAULT**, plasticiens.

Samedi 7 octobre, une surprise chorégraphique et poétique, concoctée par **Caroline LAGOUGE CHAUSSAVOINE**, nous y attendait.

5 octobre : lectures pour petits et grands

Séance **Racont'Tapis** pour les assistantes maternelles et leurs tout petits, suivie d'extraits de romans et nouvelles littéraires par la voix d'**Anik Incerti**.

Ces matinées de lecture vous sont régulièrement proposées, avec le soutien financier du Département de l'Essonne.



6 octobre :
 Visite de notre députée

Marie-Pierre RIXAIN, à la demande du maire, nous a rendu visite pour discuter des projets de notre village et de la complémentarité de monde rural et péri-urbain avec les villes.

Elle put ensuite découvrir La Lendemain, où elle fut accueillie par Claire et Denis CHASTENET.

Lors du déjeuner, composé à partir des légumes du potager en permaculture et préparé par les deux jeunes en formation sur le site, la prise en compte innovante des enjeux de santé publique et du handicap aussi bien que le développement de nouvelles activités économiques autour de la nature et de l'humain, ont présidé les conversations.



6 octobre : Vote à l'école pour le CME

Les enfants des classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire Anne Frank ont voté pour élire leurs nouveaux représentants au sein du Conseil Municipal des Enfants en vue du renouvellement partiel de ses membres.

Les nouveaux élus : Gabriel CREMEL, Jean-Valentin GAGAROV, Élissa GRUFFEILLE, Amalric MARQUES, Valentin MULOT, Lana CHAPUT, Romane LANGLOIS, Anna LUBRANESKI, Lina ROIZIL, Lara SILVA-FERREIRA, Cian GRUFFEILLE, Liam HANNA, Isabelle HÉRAULT et Salomé LABROSSE-BASTIEN.



10 octobre : Séance plénière d'installation du Conseil Municipal des Enfants

Lors de la séance plénière d'installation, ils ont rejoint les autres élus et obtenu leur écharpe tricolore pour les cérémonies républicaines et autres événements officiels, à commencer par celle du 11 novembre prochain à 16h30.

Les trois commissions (cadre de vie & civisme, culture & fêtes, sports & loisirs) ont ensuite été reconstituées.

Sur le temps des NAP, elles se réunissent chaque semaine alternativement. **Félicitations à nos nouveaux élus !**



Jacques Pezot



Nicolas Chantelard (ALEC Ouest-Essonne)

10-21 octobre : Fête de la Science

Préparée par Sylvie TRÉHIN, maire-adjointe, et Frédérique PROUST, conseillère municipale, cette édition 2017 de la Fête de la Science fut très riche !

Ateliers et expériences scientifiques sur l'énergie ont eu lieu à la médiathèque, pour les plus petits, avec la participation de Jacques PEZOT (qui intervient aussi bénévolement dans les cadres des nouvelles activités périscolaires), et Nicolas CHANTELARD (Agence Locale de l'Énergie et du Climat).

Nous avons retrouvé ensuite Nicolas, accompagné par Olivier BERLAND, animateur en Île de France de l'association **ÉNERGIE PARTAGÉE**, dans le cadre d'une conférence autour des initiatives citoyennes pour la production d'énergies renouvelables, et d'un diagnostic du **potentiel du village** en termes de production photovoltaïque.

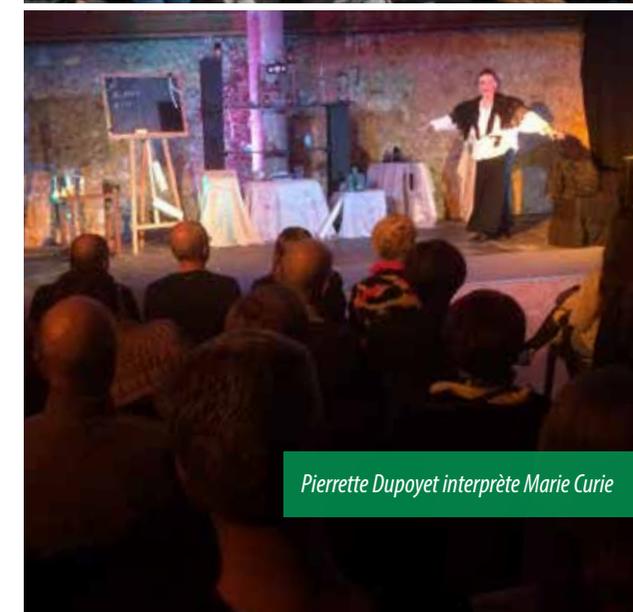
➔ Voir aussi pages 14-15 de ce numéro.

L'exposition "Infinités Pluri'elles" de Marie-Hélène LE NY ("On ne naît pas scientifique, on le devient !") présentait 30 portraits de femmes scientifiques. Les classes de CM1 et CM2 ont passé avec l'auteure de ces portraits un temps de présentation et d'échanges.

Théâtre enfin, avec une magistrale interprétation par Pierrette DUPOYET de sa création "Marie Curie, ou la science faite femme" dans la salle du Paradou.



L'exposition et la visite de la classe de CM2



Pierrette Dupoyet interprète Marie Curie



15 octobre : **Concert** à l'église des Molières

Arnold a régalé un auditoire attentif et conquis par son répertoire de chansons françaises.
 Un concert organisé par l'association des Amis de l'église, avec le soutien de la commune des Molières et de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

19 octobre
 Inauguration de la **fresque**
 du transformateur de **Boullay-Gare**

À Boullay, en limite des Molières, c'est donc le 2ème projet abouti né du **partenariat** proposé par Yvan LUBRANESKI entre la **Communauté de Communes du Pays de Limours** et l'association des **Artistes des Fonds d'Armenon**.

Après la fresque d'AUSTIN dans le hall de la mairie des Molières, c'est celle de **Claude LAURENT** sur le transformateur électrique de **Boullay-Gare**.



Claude Laurent, artiste, Yvan Lubraneski, et Alain Vigot, maire de Boullay



Un Centre Équestre ouvert et innovant

- Cavaliers de tout âge et tout niveaux : pratique classique de l'**équitation** : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Nouveau : **activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...
- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements** (mariages, anniversaires, tournages de films...)

+ d'infos : contact@equitation-molieres.com

Mr FERREIRA à votre service
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82
 (possibilité paiement cheque emploi service)

RLE
ELECTRICITE GENERALE
 4, Rue de la Janvierie
 91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
 Port: 06.08.68.69.01
 Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
 4 rue de Boullay
 91470 Les Molières

Toutes distances
 Conventonné Sécurité Sociale
 Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment

M. St GAGAROV

9, rue de Cernay Tél. : 06 98 57 66 44
 91470 Les Molières Mail : gagarov.stoyan@yahoo.com

Boucherie Charcuterie CHEVRY II

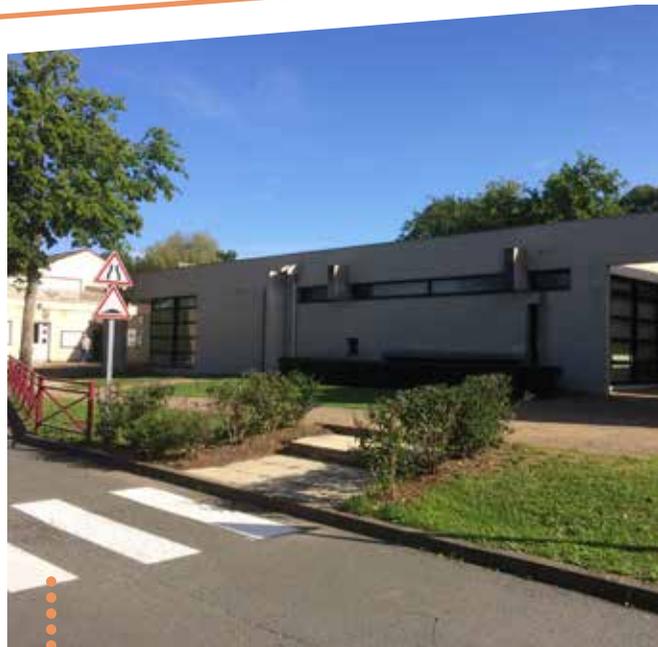
1er Prix Boucherie Papilles d'Or 2014

Boucherie CHEVRY II
 Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
 91190 Gif s/r Yvette
 Tél. 01 60 12 23 36

www.boucherie-eglise-marcoussis.com

• TRAVAUX préserver, valoriser, développer



Soin des espaces verts

- Taille des massifs
- Tontes
- Taille des tilleuls



Stade

- nouveaux poteaux de buts



Écoles

- traçage zones stationnement



Jeux

- entretien
- installation d'un banc



Groupe de travail "Alimentation & production locales"



Le groupe s'est réuni pour la 4ème fois cette année le 3 octobre. Vous pouvez à tout moment le rejoindre, en vous signalant en mairie ou en remplissant le formulaire depuis lesmolières.fr (cliquez sur le bouton ci-dessus, avec l'icone en forme de carotte).

Compte-rendu de la réunion du Groupe de travail « Alimentation & production locales » du 3 octobre. (extraits)

Présents : Isabelle Benoît-Bertrand, Maryleine Marcault, Réjane Boulin, Joanna Labedz, Denis Chastenet, Morgane Belin, Yvan Lubraneski, Frédérique Proust, Claire Sillé (CCPL), Nolwenn Marigny, Roland Force, Laurence Gandon.

Invité : Frédéric PERZ

- Nous avons d'abord reçu avec plaisir Frédéric PERZ, qui a participé à la création d'un jardin partagé à Massy où il habite, en lien avec le réseau Colibris. Il est entré dans le réseau « Graines de troc », et avec les autres bénévoles, ils ont obtenu le label « grenier de l'Essonne ».

Que peut-on faire aux Molières ? Un « apéro-graines » ? Nous sommes revenus sur l'expérience du potager partagé sur la place de l'église qui a très bien fonctionné. C'est une expérience à prolonger voire étendre, au printemps prochain.

OK pour un **apéro-graines le samedi 10/02/18 11h-13h**. Ce serait la présentation de la **grainothèque des Molières**. Voir d'ici là avec Thibault, pour connaître les contraintes de taille, etc.. ; Le groupe en tous cas est ok pour l'installer plutôt chez Thibaut, car c'est l'esprit de sa boutique et il est plus souvent ouvert que la médiathèque.

Ensuite notre groupe va préparer un événement « alimentation & production locales » sur la **journée du samedi 24 mars 2018**. Sylvie Tréhin & Frédérique Proust ont programmé un spectacle « La Clé des champs » par la Compagnie Etosha à 15h30.

Cette journée permettrait aussi de faire encore de l'échange de graines, pourquoi pas de plants. Un **repas de produits locaux**, en présence des producteurs (Cécile Dispau, ancienne animatrice du CIVAM local, peut nous aider. Partenariat avec la CCPL dans le cadre de son **Projet Alimentaire Territorial** ? A priori ok, la CCPL sera interrogée le 8 novembre. La Lendemain et l'association « Homme et Nature » qui organise les cours certifiés de permaculture, pourraient aussi être des partenaires actifs.



- Laurence GANDON est de Courson-Monteloup, elle est à la recherche de **2-3 Ha pour faire du maraîchage**. Son groupe de 4 cultivateurs est déjà sur 2000m² à Courson.

- **Restauration collective**. Une réunion a eu lieu en juillet avec Yvan, les Tout-Petits (Siège, MAS et EEP) et le cuisinier de la SOGERES qui gère leur **cuisine centrale**, ainsi que l'organisme de gestion de La Lendemain. **Leur modèle pourrait intégrer la fabrication sur place des repas de l'école des Molières** et de l'école de Boullay. Nouvelle piste aussi : la cuisine centrale de Gometz-le-Châtel, il faut les rencontrer, ils ont leur propre personnel et ont atteint notamment 30% de bio.

➔ **prochaine réunion le mardi 28 novembre 2017, 20h30, Espace Culturel & Associatif.**

Groupe de travail "Transition énergétique"



Le groupe s'est réuni pour la 4ème fois cette année à l'occasion de la Fête de la Science le 14 octobre. Vous pouvez à tout moment le rejoindre, en vous signalant en mairie ou en remplissant le formulaire depuis lesmolières.fr (cliquez sur le bouton ci-dessus, avec l'icone en forme d'éolienne).

Compte-rendu de la conférence du 14 octobre, avec Nicolas Chantelard et Sophie Labrousse (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) et Olivier Berland, animateur Île de France « Énergie partagée ».

Après un rappel par Yvan Lubraneski des actions déjà menées et l'existence d'un groupe de citoyens, nous avons accueilli avec plaisir Nicolas Chantelard, de l'ALEC Ouest-Essonne, qui nous a présenté les éléments de diagnostic effectué sur la commune et ses installations collectives. Cette présentation sera faite devant le bureau municipal (l'ensemble des élus) le 6 novembre prochain.

D'ores et déjà, on peut remarquer 3 recommandations intéressantes :

- se décider sur l'**extinction de nuit de l'éclairage public** (1h-6h par exemple),
- l'isolation des **combles de la mairie** créerait une économie substantielle,
- faire un choix judicieux lors du remplacement prochain de la **chaudière de l'école**.



Par ailleurs, Nicolas Chantelard a travaillé sur le **potentiel photovoltaïque des toits de la commune** (bâtiments publics et privés) : **900 Mwh** soit l'équivalent de l'énergie pour 185 logements.

Des interrogations sur l'aspect paysager et la qualité technique des équipements panneaux solaires ont ouvert une discussion dont il ressort de nombreuses garanties d'un point de vue paysager (intégration, choix des matériaux), et l'intérêt d'un groupement de commandes afin d'obtenir les meilleurs matériels via un conseiller spécialisé.

Yvan Lubraneski a demandé aussi une liste des pratiques connues en termes d'incitations à la production d'énergie (via le PLU, la fiscalité...).

Concernant l'audit de l'éclairage public, l'adhésion à un Syndicat d'électricité impliqué sur le sujet, par exemple le SIPPEREC, est fortement conseillée. Cependant l'adhésion (pour ce qui concerne l'électricité) relève de la Communauté de Communes et non plus de la commune seulement.

Olivier Berland a présenté « **Énergie partagée** » en Île de France (*présentation sur lesmolières.fr*). Il nous a invité à nous renseigner sur les « **centrales villageoises** » et a plutôt bien motivé l'assistance, notamment le président de La Lendemain, Denis Chastenet, pour créer **une société locale de production d'énergie** via l'énergie solaire.

• **SAMEDI/DIMANCHE 4-5 NOVEMBRE**
MARCHÉ GOURMAND & SALON ARTISANAL

Salle et parc du Paradou

samedi 13h-19h, dimanche 10h-18h

Organisé au profit de la Caisse des Écoles



• **SAMEDI 11 NOVEMBRE À 16H30**
Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918

Cimetière communal, rue de Boullay

à l'invitation du Conseil Municipal

et du Conseil Municipal des Enfants.

Suivi d'un pot de l'amitié à l'Espace Culturel & Associatif.



• **VENDREDI 17 NOVEMBRE DÈS 19H**
SOIRÉE BEAUJOLAIS & CONCERT
avec "d'AILLEURS STRAITS"

Le Point Bar

Place de la Mairie



• **DIMANCHE 26 NOVEMBRE DÈS 13H**
JOURNÉE LUDIQUÉ

et Salon de thé de la Caisse des Écoles

Salle du Paradou

13h-18h

didacto
jeux éducatifs et matériels pédagogiques



★ **BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE** ★

Pour vos
cadeaux
de Noël!

ARTISANAT



- DU **MERCREDI 6 DÉCEMBRE**
AU **DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**
LE **MERCREDI** : 10H-19H
LE **JEUDI ET LE VENDREDI** : 14H-19H
LE **SAMEDI ET LE DIMANCHE** : 10H-19H

Boutique éphémère
Salle d'exposition
Espace Culturel & Associatif

3 créatrices vous proposent des articles de bien-être, déco de table, bijoux, sacs et pochettes en tissu, objets en céramique.

• **SAMEDI 16 DÉCEMBRE - 14H30**

FÊTE DES AÎNÉS

Salle du Paradou

Buffet gourmand & ambiance cabaret

Musique : **Yvan Lubrany** / Magie : **Arsène**

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Offert aux personnes de plus de 67 ans.

Réservations auprès du C.C.A.S. - 01 60 12 07 99

• **DIMANCHE 17 DÉCEMBRE - 15H**

Spectacle de Noël des Enfants

Salle du Paradou

Spectacle musical et distribution de bonbons.

Organisé par la commune pour tous les enfants des Molières.



à noter dès maintenant :

Galette des MoliéRois ➔ dimanche 21 janvier 2018 à 16h, au Paradou

Loto de la Caisse des écoles ➔ samedi 27 janvier 2018 à 20h, au Paradou



Conseil municipal du 2 octobre 2017 (extraits*)

• DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET GÉNÉRAL – ANNÉE 2017

- Section dépenses de fonctionnement : + 6 224,00 € TTC

* Chapitre 011 « Charges à caractère général »

Article 60632 « Fournitures de petit équipement » : 5 000 € TTC

* Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Article 6574 (Subvention aux associations) : 500 € TTC (aide aux victimes des ouragans)

* Chapitre 014 : Atténuations de produits

Article 739223 (Fonds de péréquation des ressources) : 724 € TTC

- Section recettes de fonctionnement : + 6 224,00 € TTC

* Chapitre 013 « Atténuations de charges »

Article 6419 (remboursement sur rémunérations) : 6 224 € TTC

- Section dépenses d'investissement :

* Opération 11 « Restaurant scolaire »

Article 2184 : 2 000 € TTC (mobilier en inox)

* Opération 20 « Matériel / mobilier maternelle »

Article 2183 : 260 € TTC (achat imprimante)

* Opération 23 « Cimetière »

Article 2116 : 26 000 € TTC (réfection des allées du cimetière)

* Opération 29 « Acquisitions de voirie »

Article 2152 : 4 540 € TTC (panneaux de voirie et mobilier urbain)

* Opération 30 « Matériels de sports et de loisirs »

Article 2188 : 1 810 € TTC (lève-tente et gouttière)

* Opération 44 « Espace Guy Jean-Baptiste TARGET »

Article 2184 : 1 700 € TTC (équipement électroménager)

* Opération 79 « Bâtiments scolaires »

Article 21312 : 6 200 € TTC (volets école élémentaire)

* Opération 115 « Espace sportif couvert »

Article 21318 : - 25 610 € TTC

* Opération 10002 « Mairie »

Article 21311 : 3 000 € TTC

(complément travaux réfection salle du conseil)

Article 2188 : 8 000 € TTC (mobilier et matériel de vidéo-projection)

* Opération 10006 « Salle du Paradou »

Article 21318 : - 30 000 € TTC (travaux d'accessibilité)

Article 2184 : 2 100 € TTC (mobilier et électroménager)

*Adoptée à la majorité (Abstentions : M. Stéphane Miot,
M. Frédéric Fabre, M. Karl-Heinz Gatterer)*

• ADHÉSION DE LA COMMUNE DES MOLIÈRES (91470) AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

Adoptée à l'unanimité

• SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS EN FAVEUR DES VICTIMES DES OURAGANS

Subvention de 500 €.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE AU TITRE DES CONTRATS CULTURELS DE TERRITOIRE

Programmation culturelle et petits investissements.

Adoptée à l'unanimité

• MOTION EN FAVEUR DE L'ADOPTION D'UNE LOI EN FAVEUR DES COMMUNES ET DE LA RURALITÉ

(.../...) Nous demandons au Parlement et au Gouvernement de se saisir d'urgence d'une loi de programmation et de financement en faveur du développement des territoires ruraux.

Elle doit porter une vision politique nouvelle et déterminée en faveur des territoires ruraux dans l'intérêt du Pays, de sa cohésion et de son équilibre.

Nos campagnes sont dynamiques, vivantes, solidaires et inventives. Elles sont une chance réelle pour notre pays dans une complémentarité assumée entre les territoires urbains et ruraux.

Pour la saisir, il faut redonner de la considération aux territoires ruraux et les mêmes capacités d'actions qu'aux territoires urbains. Il faut redonner espoir aux habitants et aux élus.

Ce combat, nous le menons malgré des années difficiles où les gouvernements successifs dévitalisent, par des mesures successives et sans fin, les communes et la ruralité de leurs compétences, de leurs moyens et des services nécessaires à leur dynamisme.

Parce que nous voulons construire NOTRE avenir, parce que nous avons la volonté de fabriquer demain :

- Nous avons besoin, en début de quinquennat, d'ingénierie réelle, d'une véritable simplification des procédures pour que des projets puissent voir le jour : éducation, santé, eau, assainissement, urbanisme et droit des sols, habitat, téléphonie, voirie, logement locatif, mobilité, culture, ...

- Nous avons besoin de liberté et de souplesse en revenant sur les transferts obligatoires aux EPCI.

- Il nous faut dégager des moyens par des mécanismes de dotations dynamiques et pérennes, basés sur l'égalité entre urbains et ruraux, d'une péréquation plus forte.

Face à ce ras-le-bol général et pour défendre NOTRE futur, des centaines de maires se sont déjà réunis, grâce à l'action de plusieurs associations départementales pour faire entendre NOTRE voix, celle de la ruralité.

Avec esprit de responsabilité et combatifs, nous proposerons, à partir des 150 propositions des "États Généraux" de la ruralité dans les prochaines semaines un texte à destination du Parlement.

Ce texte visera à faciliter la vie des communes rurales et de ses habitants, à partir du constat que les législations actuelles et successives sont toutes d'inspiration et à dominante urbaine. Nous appelons les Parlementaires à se saisir de cet appel pour

le concrétiser. L'enjeu rural doit être véritablement pris en compte dans l'ensemble des textes de lois.

Adoptée à l'unanimité

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur lesmolières.fr ou en mairie.

GARAGE DU CENTRE - 4, Espace des Trois Quartiers 91400 GOMETZ-LA-VILLE



Nouveau 3008 Peugeot



Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tel : 01 69 01 10 44 - Fax : 01 69 80 71 31 - mail : tpe@tpessonne.fr

SOS • Remplace
• Répare

PARE-BRISE+

EN EXCLUSIVITÉ

0€*
FRANCHISE

• Tous vitrages VL / PL
Camping-car
• Rénovation d'optiques

**PRÊT D'UN VÉHICULE
GRATUIT**

*Taux fixe et forfaitaire, sans commission dans notre centre SOS PARE-BRISE+

91 400 GOMETZ LA VILLE - 4 espace des Trois Quartiers
09 63 47 90 25

gometzville@sosparebriseplus.fr  SOS Pare-Brise+ Gometz-la-Ville

En ces années de commémoration du centenaire de la « grande guerre », deux événements complémentaires ont marqué les esprits : en 1916 la parution du livre « **Le feu** » de l'écrivain-combattant **Henri BARBUSSE** qui obtint le prix Goncourt en novembre 1916, témoignage bouleversant sur le vécu du quotidien des « poilus ».

Ce livre est à l'origine de la **création de l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants)** en novembre 1917 dont H. BARBUSSE en fut l'un des initiateurs avec 3 autres « poilus » : Georges BRUYÈRE, Raymond LEFEBVRE et Paul VAILLANT-COUTURIER.

Avant d'évoquer cette rencontre entre H. BARBUSSE et les 3 « poilus », il faut rappeler le contexte de l'année 1917 : la guerre qui dure depuis 3 ans voit les armées s'enliser dans une guerre de tranchées, des régiments entiers sont sacrifiés, 1917 c'est le massacre du **chemin des Dames** avec l'offensive du général NIVELLE (40 000 morts français).

Les soldats prennent conscience qu'ils ne sont que de la « chair à canon », les mutineries éclatent, c'est la chanson de CRAONNE, c'est la répression organisée par PÉTAINE, sur le front russe les soldats se révoltent.



Henri Barbusse (1873-1935)

À l'arrière, ce sont des grèves et des manifestations où les slogans pacifistes se multiplient. C'est dans ce climat que va germer l'idée de la création de l'ARAC.

G. BRUYÈRE ouvrier-ajusteur en a eu l'idée, il sollicite ses deux camarades. Tous les trois se sont connus en convalescence, c'est la haine de la guerre qui allait les réunir.

Mais pour mener à bien leur initiative, les trois jeunes « poilus » ont besoin de l'appui d'une personnalité, ils vont donc contacter H. BARBUSSE auréolé de son prix Goncourt, ce dernier est séduit par le projet, après quelques temps de réflexion, il va adhérer à ce combat où le mot d'ordre était « guerre à la guerre ».

Les « 4 poilus » vont fonder l'ARAC. H. BARBUSSE dans ses écrits relate cette création de l'ARAC : « si je me retourne avec émotion à l'époque de la création de l'ARAC, c'est que cette date marque une étape importante de ma destinée ».

Les débuts de l'ARAC furent bien difficiles car les autorités y étaient souvent hostiles... Les intentions des créateurs de l'ARAC étaient multiples, c'était mettre fin à la boucherie, dénoncer les causes de la guerre, défendre toutes les victimes de guerre, grands blessés, mutilés, réformés, grands malades laissés sans secours sans oublier les veuves et les orphelins, développer la solidarité avec les soldats, leurs familles et aussi **défendre les valeurs républicaines.**

Solidarité, lutte pour la paix, contre la misère et l'exclusion, voilà l'engagement des militants de l'ARAC depuis un siècle...



Au mois de novembre de cette année, se tient le Congrès historique célébrant donc les 100 ans de la création de l'ARAC.

Au cimetière de notre commune, repose un membre éminent de l'ARAC, Roger TIRAND qui fut Maire des Molières de mars 1924 à mai 1925. Mais Roger TIRAND joua également un rôle imprévu durant la deuxième guerre mondiale ; imprimeur de son métier, c'est lui qui imprima **l'Appel à la Résistance du 10 juillet 1940** rédigé



par J. DUCLOS et M. THOREZ : quelques jours après l'appel du Général de Gaulle le 18 juin.

En 2006, la municipalité a voulu rendre hommage à R. TIRAND en collaboration avec l'ARAC départementale et l'association « mémoire au village ». Près de 100 personnes, membres de l'ARAC, invités, élus locaux se sont retrouvés devant la sépulture de R. TIRAND où **une plaque rappelant l'Appel du 10 juillet a été déposée sur le monument funéraire.**

Les participants ont rejoint ensuite la salle du conseil, en mairie, où leur a été présentée une exposition sur Roger TIRAND, préparée par « mémoire au village ». Claude GUILLEMIN a reçu la médaille de l'ARAC des mains de M. FILLIÈRE, Président départemental de l'ARAC, ainsi qu'une grosse médaille à l'effigie d'Henri BARBUSSE fondateur de l'ARAC, offerte à la municipalité.

Pierre PRUNETTA

HUGO LBS LOCATION BENNES
gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr
25, rue de Boullay 91470 Les Molières

Ouverte à tous les âges
et sans exigence de diplôme



En 2016/2017, les 20 conférences données, ont accueilli, à chacune d'elle, un public d'environ 80 personnes. Les activités sur « Les religions asiatiques » et sur « La géologie au pays des merveilles (la France) » données à Forges-les-Bains, ont particulièrement plu aux participants.

➔ Programmation de la saison 2017/2018 :

20 Conférences sont prévues, le jeudi à 14h à la Scène de Limours ou au Théâtre de Bligny :

Le Citoyen connecté	L'Art et le numérique
Plantes toxiques, poisons naturels : les pièges de la nature	Quand la nature montre la voie aux entreprises
Les Artistes fondateurs de la Renaissance	Approche philosophique du bonheur
De l'Eponge à crevettes à la Tour Eiffel	L'exercice physique régulier, pilule de vie
Les 100 jours de Napoléon 1er	Vassily Kandinsky, pionnier de l'art abstrait
Vers une cuisine "durable"	Titan, le cousin de la Terre
Vol spatial habité, aujourd'hui et demain	L'Iran, de la crainte à l'espoir
L'Humour en chansons	Notre intestin, cet inconnu mal aimé
L'Endettement de la France et ses risques	Agatha Christie : une femme à énigmes
La pollution aux particules fines à Paris et à Pékin	Les Objets connectés

Et deux activités seront proposées à Forges-les-Bains début 2018 :

- « **Aromathérapie** » (6 cours, jeudi matin)
- « **La sculpture moderne entre mouvement et sensualité** » (5 cours et 1 visite, mardi matin)

À noter que la carte « Étudiant UTL » permet d'assister aux autres conférences UTL de l'Essonne (près de chez nous : Gometz-le-Châtel, Les Ulis, Arpajon, Étampes, etc. . .) et de bénéficier de réductions à l'entrée des musées nationaux, d'expositions, des théâtres de Longjumeau et d'Évry, de cinémas, de piscines (ex : Les Ulis).

➔ **Le coût de l'adhésion UTL-Essonne** est de 78€ (19€ si non-imposable). Les coûts d'inscription aux cours varient suivant les sujets.

➔ **Entrée "découverte"** pour conférence : 7€.

• Renseignements

Yves CHARLET : 06 72 70 76 51 / antenne-pays-de-limours@utl-essonne.org
ou permanence d'Évry : 01 69 47 78 25 (10h à 12h) et le site Internet www.utl-essonne.org

CRE-CONCEPT
Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts
Paysagiste
Bart
7, rue de la Janvierie 91470 Les Molières
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement
01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com

AVOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ
• Elagages
• Revêtements murs et sols
• Electricité
• Plomberie
• Couverture-Démoussage
• Serrurerie
• Peinture
Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Volt : 06.85.05.23.31 Email : avotre-service@wanadoo.fr
N° Siret 409 561 919 00017

**BOULANGERIE PÂTISSERIE
DES MOLIÈRES**
du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30
9, Grande Rue 91470 Les Molières
Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY
Ensemble, réalisons vos projets
Aménagements urbains, Equipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Equipements industriels & logistiques
TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
www.tpsoisy.fr - Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 - Email : tpsoisy@wanadoo.fr

POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE EAU

Rendez-vous sur :
Toutsurmoneau.fr





Le nombre de français non couverts par une **couverture santé complémentaire** (mutuelle complémentaire ou assurances santé privées) ne cesse d'augmenter, sous l'effet de la crise, sans compter les français ayant une couverture minimale et dont plus de 55 % ont repoussé, voire renoncé, à des soins.

Parmi eux, les jeunes, les familles monoparentales, les seniors et les plus modestes sont en première ligne.

La pauvreté concerne aujourd'hui 8,5 millions de personnes, soit près de 14 % de la population.

C'est la raison pour laquelle le CCAS réalise cette enquête, en invitant tous les Moliérois et Moliéroises à y répondre afin qu'elle reflète au mieux la situation et les difficultés rencontrées.

Suite à cette consultation, nous pourrons rechercher des solutions adaptées et surtout négocier des contrats collectifs si un nombre significatif de personnes est intéressé.

➔ **Si vous êtes favorable à une négociation collective pour une couverture complémentaire santé, mobilisez-vous et n'hésitez pas à en parler autour de vous.**

Le CCAS de votre commune se propose de réaliser les étapes suivantes :

> Recensement des besoins de la population (par le biais du questionnaire ci-contre que nous vous invitons à remplir),

> Négociation avec les mutuelles ou assurances,

> Information de la population au vu du résultat des négociations,

> Contractualisation à l'échelle de la commune,

> Adhésion de ceux qui le souhaitent.

Les membres du CCAS restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Merci de nous retourner en mairie le questionnaire ci-contre. ■

QUESTIONNAIRE COUVERTURE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE

1/ Avez-vous déjà une couverture santé complémentaire ? (mutuelle)

OUI NON

2/ Si oui, avez-vous :

- Une mutuelle santé ou assurance santé
 Une mutuelle santé par employeur
 La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)

3/ Si non, pourquoi ?

4/ Composition de votre foyer

Adultes et enfants (A pour Adulte, E pour Enfant)	âge	Situation (étudiant, retraité, salarié...)

5/ Si le CCAS négocie des contrats avec une mutuelle (ou assurance), seriez-vous intéressé-e ?

OUI NON

Vos coordonnées uniquement si vous souhaitez que nous puissions vous recontacter :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____@_____

**Merci de déposer ce questionnaire en mairie ou de le renvoyer par courrier
avant le 1er décembre 2017**

CCAS - Mairie - 1, place de la Mairie 91470 LES MOLIÈRES

Tél : 01.60.12.07.99 mail : contact@lesmolières.fr

une certaine idée du voyage

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Retrouvez- nous sur www.uncertaineideeduvoilage.com

01 60 10 08 40

4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

- Bhoutan
- Birmanie
- Brésil
- Inde
- Namibie
- Tanzanie
- Thaïlande

Cycles Les Molières

Place de la Mairie
ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours midi & soir

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi

diners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
épicerie fine

www.entre-poire-et-fromage.fr

Produits locaux et artisanaux
Épicerie fine • Fruits & Légumes Bio • Fromages à la coupe

Du mardi après midi au dimanche matin
De 9h à 19h et de 15h30 à 19h30

Tél. 09 81 78 13 99
11 Grande rue
91470 LES MOLIÈRES

Frais et authentique !

• INFOS DIVERSES

⇒ Rénovation énergétique du quartier de La Janvierie.

Notre ténacité a payé ! Déjà deux ans de pressions sur l'Immobilière 3F, qui avait absorbé Aedificat, organisme gestionnaire des logements sociaux du quartier de La Janvierie. Une opération de rénovation énergétique des bâtiments est programmée pour le **1er semestre 2018** : changements de menuiseries extérieures, pompes à chaleur, isolation des combles, VMC...



⇒ Le point sur nos cloches de l'église

Foudroyé fin août lors d'un orage, le système qui fait tinter les cloches de notre église va être remplacé par un autre, plus performant. Rassurez-vous, les cloches, elles, se portent bien et sont actionnées manuellement à l'occasion de cérémonies religieuses. Comme toujours en cas de sinistre, la commune a tenté (avec succès) de **faire prendre en charge le dommage par l'assurance**. L'expert est finalement venu le 10 octobre... et a rendu son rapport le 18 octobre... L'entreprise dont le devis a été accepté procédera au remplacement du système le **8 novembre**, après passage à l'heure d'hiver.



⇒ La Trésorerie de Limours ferme par décision de la DGFIP

La Direction Générale des Finances publiques a décidé unilatéralement et sans la moindre concertation de fermer le Centre des Finances publiques de Limours-en-Hurepoix au 1er janvier 2018, au prétexte d'une insuffisance de fréquentation des usagers.

Désormais, **les contribuables des 14 communes* qui dépendent aujourd'hui de Limours devront se déplacer à Palaiseau** et les agents et les élus des collectivités de la Communauté de communes du Pays de Limours devront se rendre à Dourdan. Pour exemple, les recettes en espèces de la buvette du bal du village devront être acheminées jusqu'à Dourdan pour être encaissées.

La logique de rentabilité qui préside à cette décision est incompatible avec la notion de service public. Elle est inacceptable car elle éloigne les usagers des services de proximité dont ils ont besoin.

📣 Une pétition est à votre disposition en mairie et sur le site lesmolières.fr

* Angervilliers, Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Gometz-le-Châtel, Gometz-la-Ville, Janvry, Les Molières, Limours, Pecqueuse, Saint-Jean-de-Beauregard, Vaugrigneuse

⇒ Une aide de 500 € pour les victimes des ouragans

Dans le cadre du **plan Urgence Ouragans** du Secours Populaire, le Conseil municipal des Molières a voté le 2 octobre l'octroi d'une somme de 500€ pour venir en aide aux communes et habitants sinistrés.

L'action du Secours Populaire et de nombreuses ONG se poursuit sur place, passé le temps de l'émotion. Il nous faut être capables de soutenir cette action dans la durée.



Le déploiement des compteurs Linky par Enedis sur notre commune est en cours.

Ce sujet laisse les membres du conseil municipal, comme de nombreux habitants des Molières, assez perplexes.

Si nous sommes déjà occupés sur de nombreux fronts et manquons de temps, celui que nous avons consacré aux documentations disponibles sur ce sujet ne nous rassure pas vraiment, nous interroge plus sur nos actions individuelles ou collectives **en tant que consommateurs**, qu'il ne nous enjoint à une action de la commune.

Ainsi, l'action de la commune, pour l'analyse juridique que nous en avons fait, ne peut aboutir en l'état.

En effet, le maire dispose d'un pouvoir de police qui lui permet de prendre des mesures restrictives pourvu que ces mesures soient nécessaires et proportionnelles à la gravité des faits et que ce pouvoir relève de la compétence de la commune.

Or, si les compteurs sont historiquement la propriété des communes, la plupart d'entre elles ont transféré leur compétence du réseau électrique au profit d'une structure intercommunale ou d'un syndicat de l'énergie. C'est le cas de la nôtre et c'est au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Limours que le réseau est concédé à Enedis. À ce niveau, aucune action particulière n'est envisagée, aussi nous avons néanmoins jugé utile de vous apporter plus d'informations. Nous avons ainsi été informés notamment par les associations d'élus des jugements administratifs qui ont déjà pu être prononcés :

- Il a été jugé qu'une délibération d'un Conseil municipal s'opposant au déploiement des compteurs

Linky était entachée d'illégalité, en raison de l'incompétence du conseil municipal pour délibérer sur cet objet (TA Nantes, 1er juin 2016, TA de Bordeaux, 14 octobre 2016).

- Il nous resterait alors la possibilité d'invoquer le principe de précaution. Pour cela, il faudrait toutefois que cela ait vocation à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles. Or, le compteur Linky ayant reçu une série de certifications des organismes sanitaires, il ne peut présenter, devant le juge, de risques suffisamment graves ou irréversibles pour que le recours à ce principe soit justifié. Le Conseil d'État s'est ainsi prononcé sur l'application du principe de précaution au dispositif de comptage et a considéré que leur implantation ne présentait pas de risques qui justifieraient de prendre des dispositions de nature à prévenir d'éventuels dommages (CE, 20 mars 2013).

À ce jour, donc, tous les contentieux portés par les communes ont été rejetés.

En conclusion, nous devons chacun approfondir le sujet avant toute action individuelle, et, notamment **dans le cas de dysfonctionnements** pointés par le magazine *Que choisir*, faire valoir nos droits, pourquoi pas collectivement. **Le dossier réalisé par ce magazine est à votre disposition en mairie.**

Enfin, à l'instar des habitants réunis dans le groupe de travail "transition énergétique" (voir p.15), nous poser les deux questions suivantes :

- Quelles sont mes **économies** possibles en matière d'énergie ? Isolation, gestes simples...
- Pourquoi ne pas songer à **produire nous-mêmes** notre énergie ? Oui... pourquoi pas ?...



POMPES FUNÈBRES CANO

- . Organisation d'obsèques
- . Créations
- . Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- . Permanence téléphonique 7j/7 - 24h/24
- . Contrats obsèques
- . Marbrerie funéraire

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
Mail : pl@ludoviccano.fr

17 Rue Charles De Gaulle
91530 ST CHÉRON
Tél : 01 85 87 20 33 - Fax 01 64 58 87 96
Mail : pl@ludoviccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141

K-deau Fleurs



Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C° SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

A.DUBOIS PLOMBERIE ARTISAN PLOMBIER

PLOMBERIE-SANITAIRE-GHAUFFAGE-DEPANNAGE

Tél : 09.53.94.01.30
Port : 06.61.05.73.65

12, rue de Gometz
91470 LES MOLIERES

plomb.adubois@gmail.com



EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION™

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel.

Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98

Mail : laurent@cavok-production.com



www.comrea.net contact@comrea.net
conseil & solutions de communication

**réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches**



electronic eye

VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17

contact@electronic-eye.com

www.electronic-eye.com

www.consulting.electronic-eye.com

D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME



M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

06 64 52 48 28

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières
e-mail: dvportails@voila.fr

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

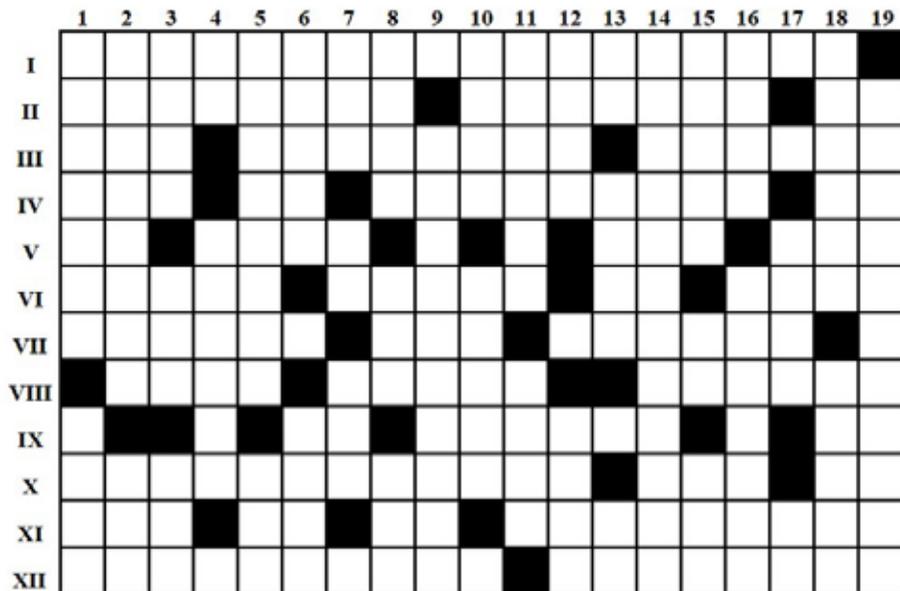
8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES
TEL. 01.60.12.31.73

HORIZONTALEMENT :

- I. Champignons (4 mots)
 II. Champignons – Elles ont leur rue aux Molières – Belle bête
 III. Fatigué – Précurseur – Ils travaillent à l'étude
 IV. Mouvement de la Résistance – Phonétiquement : vieilli – Il aime rencontrer ceux du 1 horizontal – Phonétiquement : s'allaiter
 V. Marque de mépris – Existences – Mouvement d'indépendance algérienne – Instrument à cordes
 VI. Fleuve à contre-courant – Silence ! – Union européenne – Petite quantité
 VII. Les dernières réalisées aux Molières datent de plus de vingt ans – Cales – Horrible
 VIII. Petites pièces – Il tient la jambe – De droite à gauche : elle peut être de surveillance
 IX. Note – Commune du Var – Début de coopération
 X. Eau courante dans le sud de l'Essonne – Unité allemande – Pronom
 XI. De droite à gauche : refuse d'admettre – Romains de Sicile – Lac des Pyrénées – Décorée
 XII. Relatifs à une de nos planètes – Parfois nocturnes chez les enfants

VERTICALEMENT :

1. Champignons – Services imparables
 2. Bouchés trous – Vallée marine
 3. De bas en haut : monnaie sud-américaine – Déesse marine – Début d'entrée
 4. Dans la masse – Habillées
 5. Indésirables au lit – Titre britannique
 6. Louange – Attention
 7. De bas en haut : habille – Pour les rois – Conclusion
 8. Empereur – Ornement – Navigateur
 9. Untel
 10. À l'envers : restaurant pour officiers – Érosion
 11. Villages de tentes – Recherché ?
 12. Rues défoncées – On peut l'avoir contre quelqu'un
 13. Parti politique – De l'ange à la piscine – Article
 14. Champignon
 15. En 77 – Conjonction – De bas en haut : est devenu RSA
 16. Risquer – Une partie du monde
 17. A l'envers : trompe – Tableau
 18. Rythme le temps – Alliage
 19. Concernent les huîtres



Solutions du n°128

Horizontalement :

- 1 Poules pondeuses - Ace
 2 Elne - Euros - Talisman
 3 Réitère - Policière
 4 Laquer - ADN - Pet
 5 Iguanes - Agitation
 6 Nie - Ader - Seigneur

- 7 PN - Garnement - RV - Ide
 8 Iena - Oasis - Eve - Clin
 9 Nuages - Soies - Svelte
 10 Psi - Sèves - Urée
 11 Ienissei - Parement
 12 NS - Ré - TNT - Grossesse

Verticalement

1 Perlinpinpin

- 2 Oléagineuses
 3 Unique - Nain
 4 Letua - Gag - IR
 5 Eenna - Esse
 6 Serre - Roses
 7 Pue - Sana - Vet
 8 Or - Dessein
 9 Nord - Emios
 10 DS - Naresi

- 11 Erag
 12 Utopistes - RR
 13 Saleté - Géo
 14 Élitaires - MS
 15 Sic - TGV - Vues
 16 Sitin - Cerne
 17 Ame - Œilllets
 18 Car - Nudité
 19 Enée - Rêne - Te

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 01 60 12 07 99 contact@lesmolieres.fr www.lesmolieres.fr

1, Place de la Mairie 91470 Les Molières

Horaires : Lundi : 14h-18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 **POMPIERS 18** **SAMU 15**

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil-Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : **CHRISTINE PERRIN** 01 60 12 20 74 **SYLVIE PAROT** 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères

91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr

Ouverte du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

kinésiologue
 Julie FRANCOU



Sur RDV
 Tel: 06 87 26 08 42
 91470 Les Molières (proche 78)

RONDET Aude
 Pédiacre Podologue D.E.



14 place de la mairie
 91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com 01 60 12 98 91

beatrice laviotte
 PSYCHOLOGUE
 Enfants - Adolescents
 Adultes

14, place de la Mairie
 91470 Les Molières

beatrice.laviotte@sfr.fr
 01 60 12 04 28
 06 33 01 13 56



Ariane SIMONNET
 Masseur-kinésithérapeute D.E.



16 ter, rue de Boullay les trous
 91470 Les Molières
 Port : 06 85 84 58 61
 Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr

Jeux XXL

prêtés par la
Bibliothèque Départementale de l'Essonne

Médiathèque Les Molières

Espace culturel & associatif
4 rue de la porte de Paris
91470 Les Molières
01.69.53.28.99

Du 13 novembre au 15 décembre 2017